

Zitiervorschlag: Anonym [Jean Rousset de Missy / Nicolas de Guedeville] (Hrsg.): "N°. XIX.", in: *Le Censeur ou Caractères des Mœurs de la Haye*, Vol.1\019 (1715 [1714]), S. 145-152, ediert in: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Hrsg.): Die "Spectators" im internationalen Kontext. Digitale Edition, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.4096

N°. XIX.

Le Lundi 16. de Juillet 1714.

MR. LE Censeur,

« La Médisance est de tous les vices le plus grand & le plus en usage aujourd'hui, & par conséquent celui qui mérite le plus d'être censuré ; cependant, j'ai vû avec assez de surprise, que c'est le seul que vous n'avez pas encore attaqué. Pour moi, si je m'étois érigé en Censeur, ç'auroit été le premier contre lequel je me serois déclaré. Mais pour ne vous pas ennuyer par une Lettre trop longue, je vous dirai, que je trouvai l'autre jour chez Araminte, où il y avoit une assez nombreuse Compagnie ; après qu'on eut bû le Café, les Cartes furent apportées sur la Table, mais tout le monde aiant refusé de jouer, à cause qu'on étoit dans *une semaine de Préparation*, on commença à entamer une conversation dans laquelle le Prochain ne fut pas épargné, & où la *Médisance* s'étendit jusques sur des personnes mortes depuis long tems : J'avouë que le sistème de ces Personnes me paroît assez particulier, de croire qu'il vaut mieux médire que jouer aux Cartes ; pour moi qui suis dans un sentiment opposé, & d'ailleurs, ne croiant point que le Jeu soit aussi criminel que quelques-uns de nos Docteurs nous l'ont voulu persuader. Je vous prie de décider cette question, & d'attaquer la *Médisance* par tout où vous la trouverez. »

Geronte.

Voici une espèce de tâche que me prescrit l'Auteur de cette Lettre, d'autant plus difficile qu'elle s'étend sur deux vices les plus communs, & dont on a le moins d'horreur, le *Jeu* & la *Médisance*. Je croirois avoir assez parlé des *Jeux* dans le Discours précédent, si l'on ne me proposoit ici la question d'une autre manière, & il paroît qu'on a en vû de me mettre aux mains avec deux antagonistes célèbres qui viennent de trop écrire sur cette matière.

Quoi qu'il en soit, je peux hazarder mon sentiment sans offenser personne, & j'en fais juge le Public.

La question est si le *Jeu* en général est criminel de sa Nature ? Je soutiens que non, par cette seule raison que non seulement il n'est pas contre les Loix du Créateur, mais même qu'elles exigent de nous ces Loix, que nous donnions quelque chose au divertissement, afin de donner quelque relâche à la Nature qui ne peut suffire à un long travail de suite. Le Jeu tient un rang parmi ces Divertissemens, le *Créateur*, la *Nature*, nous exposeroient-ils donc à tous momens au crime.

Je dis plus, les *Jeux de hazard* même n'ont rien de criminel de leur nature ; je n'en veux que deux preuves. I. *Le silence des Ecrits Sacrez*, si soigneux à nous donner horreur de tout ce qui peut offenser la Divinité, & nous conduire au crime. Cependant, y avoit-il rien de si commun à Rome où a été St. Paul, & dans toute l'Asie où étoient les Apôtres, que tous ces *Jeux* que nous apellons *de hazard*, il ne faut qu'ouvrir les Auteurs profanes pour en trouver mille preuves. II : *L'institution même des Jeux de hazard*. Qu'on ne me vienne pas dire qu'ils dépendent de la *Providence particulière*, ce n'est que du verbiage Théologique. Nous jouons aujourd'hui dans la même disposition qu'on jouoit autrefois. Le *Jeu* est une espèce de tradition qui passe de Race en Race. Qu'on me prouve que les Grecs, Auteurs des *Jeux* de hazard, ont jamais rapporté la destinée d'un coup de Dez à leur Providence, c'est à dire, ou à Jupiter, ou à la *Fortune*. On nous dit magnifiquement qu'en recourant au Sort on se dépouille de son pouvoir, de ses droits, de son industrie, pour s'en remettre à une Puissance supérieure qui n'est autre chose que Dieu : je nie cette conséquence, & je soutiens qu'on s'en remet, à qui ? aux Loix inconnues du mouvement, &

non à la Providence. Personne ne sait quel degré de force il faut pour pousser un Dé sur une telle ou telle face, & c'est à cette ignorance qu'on s'en remet & non à d'autre.

Que diroit-on si en adhérant à l'hypothèse de ceux dont je combats le sentiment, je prouvois qu'il s'enfuit que les *Jeux de hazard* sont *justes & louables*. Car enfin, si c'est la *Providence* qui y préside, ou ce *Jeu* est juste, ou la *Providence* est injuste (soit dit sans blasphème) en me mettant dans la circonstance de perdre mon tems, d'altérer ma santé, d'hazarder mon bien, en favorisant mon *Jeu* & faisant toujours tourner la chance de mon côté. Au lieu que si elle métoit entre les autres Joueurs & moi un certain équilibre de bonheur, nous quitterions bientôt, ennuiez de ne rien avancer. Mais je ne veux pas entrer en lice de peur qu'on ne m'écrive quelque Lettre, & qu'ensuite on n'aille dire par tout, *je l'ai bien rembaré*. Je finis cette matière du *Jeu* en prescrivant cinq courtes Règles que je crois nécessaires pour jouër innocemment ; car quoi que le *Jeu* soit innocent de sa nature, il est détestablement criminel dans ses circonstances.

Première Règle. On ne doit jouër qu'avec des personnes dont la Conversation n'a rien qui choque les bonnes mœurs.

II. Le *Jeu* ne doit pas être considérable, autrement ce n'est plus un amusement, c'est la plus pénible des occupations, capable de gâter nos affaires & ruiner notre santé.

III. On ne peut y donner trop peu de tems. Ce dont on n'est pas le maître, quand on jouë gros Jeu.

IV. Ce ne doit pas être à des heures induës, comme ces personnes dont je parlois lundi, que l'aube du jour trouve les Cartes, ou les Dez à la main.

V. On ne doit pas s'en faire une habitude. Passons à la *Médisance* pour remplir le plan de la Lettre de Géronte.

Je définis la *Médisance*, une insatiable avidité de parler des vices & des défauts de son prochain, & d'afoiblir l'idée que l'on a de son mérite. Qui ne voit à ces traits si une personne raisonnable ne doit pas fuir un vice dont l'injustice est l'unique apui, & qui choque si directement toutes les Loix de la Société. En éfet, ces Loix exigent de nous que nous cachions les défauts de nos prochains : La *Médisance* met tout en usage pour déchirer le voile qui les couvre ; ces Loix nous permettent à peine de croire le mal où nous le voions, la *Médisance* fait ses derniers efforts pour le faire trouver souvent où il n'est pas ; enfin, ces Loix ne veulent pas que nous aïons de mauvais soupçons, la *Médisance* ne cesse d'en prendre sur les plus légers fondemens.

Quelque pieuse *Médisante* dira peut-être encore que je mérite le sort de Cham, puis que, comme lui, je découvre la honte de ceux dont je dévois la cacher ; mais, quoi qu'il en puisse arriver, je suis contraint de reconnoître, sans médisance, que nos *François* excellent dans ce vice : & comme la plûpart de ceux qui sont dans ce Païs font une profession extérieure d'une grande Piété, je suis autorisé à les combattre par leurs propres armes : ainsi je les renvoie aux Ecrits Sacrez pour se convaincre que tout ce qu'on peut dire de plus fort sur ce vice odieux est peu de chose en comparaison de ce qu'en dit Salomon, qui après avoir nommé le mensonge, l'homicide, le faux témoignage, comme vices *haïs* de la Divinité, dit qu'elle DÉTESTE *la médisance qui est l'abomination des hommes*.

Un vice dépeint avec des couleurs si hideuses devoit être en horreur parmi des gens qui se parent d'une Piété si aparente : Cependant, le peut-on croire ? ces prétendus Dévots ont réduit ce vice en Art, qui a ses règles certaines qui le rendent encore plus détestable, parce qu'il nuit avec plus de force & de subtilité.

Un Homme tout d'une pièce, qui veut médire, devient en un moment l'horreur de toutes les Compagnies. Pour se faire écouter, comme dit Boileau,

Il faut, avec respect, enfoncer le poignard.

Vipertine prend séance dans mon cercle, c'est une Femme qui a de l'Esprit & qui sait son métier ; d'un seul trait elle vous déchire la réputation de dix Femmes qui ne sont pas présentes. J'interromps Vipertine. Trêve de *médisance* ! m'écrié-je, ou je me retire. Parlez mieux ! s'écrie-t-elle à son tour, la *Médisance* me fait horreur. Elle laisse relever la conversation par une autre, mais un moment après aiant entendu nommer Sélignac ; le connoissez-vous bien, dit-elle à celle qui en parloit. Je crois qu'on trouveroit difficilement un Homme d'une plus grande piété. Il ne manque pas un Sermon, & plutôt que d'arriver trop tard à l'Eglise, il ne dîne pas. Sa conduite est du dernier régulier. Ni Vin, ni Femmes n'ont de pouvoir sur lui. Il est de la dernière indifférence pour le Jeu. Dernièrement étant en Compagnie de certain Docteur qui s'emportoit avec excès, & qui, de desespoir d'être vaincu, brouilloit les *Echecs* d'un coup de main ; il lui dit avec une sainte hardiesse : hé, Monsieur ! ne vaudroit-il pas mieux jouër tranquillement au Trictrac, qu'avec cette fureur aux *Echecs* ? J'ai connu son Père, continuë Vipertine, c'étoit un bon Homme qui n'avoit pas inventé la poudre, & qui se plaignoit avec raison, que son Fils le laissoit dans une

afreuse disette vivre sur la bourse d'autrui, pendant qu'il faisoit traîner en Carosse, qu'il passoit des heures entières à sa Toilette comme une Femme, qu'il se douillotoit jusqu'à dix heures dans un lit molet, d'où il ne sortoit qu'après avoir pris un bon Consommé, pendant, en un mot, qu'il possédoit des sommes assez considérables acquises avec assez de facilité, en prêtant à gros intérêts, & en s'apropriant les gros gages qu'on lui confioit.

Voilà sur quel pied est aujourd'hui la *Médisance*, vice que le Magistrat dévroit punir avec autant de sévérité que le vol & l'homicide même ; vice cependant qu'on autorise en même tems qu'on le déteste, en marquant de l'estime pour ceux qui débitent une médisance d'une manière fine, délicate & spirituelle ; car l'on diroit, en voïant de quelle manière on les traite de délices de la Conversation, qu'on ne blâme pas la *Médisance* dans les autres, mais seulement leur grossièreté & leur défaut d'esprit & de finesse.

A la Haye,

Chez Henri Scheurleer.

Et à Amsterdam chez Jean Wolters.